

CAS PRATIQUES JURIDIQUES DANS LE CYBERESPACE : VOL DE DONNÉES CONFIDENTIEL DÉFENSE, LE HACKER AUX MULTIPLES VISAGES, INCITATION AU TERRORISME SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

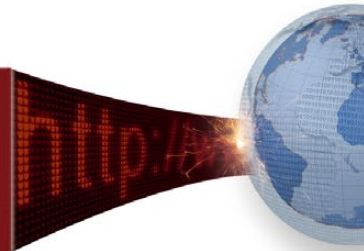


MERCREDI 15 JUIN 2016

CERCLE NATIONAL DES ARMÉES
PARIS 8^e



Présentation



Cette journée se focalisera sur l'homme et ses vulnérabilités qui peuvent le rendre auteur de pratiques frauduleuses une fois intégré au cœur des systèmes d'information ou des réseaux sociaux. De telles pratiques au sein du cyberspace peuvent avoir un impact très important sur le fonctionnement d'une entreprise ou d'une institution, insérer un doute sur la sûreté des systèmes et la fiabilité des opérateurs, allant même jusqu'à la diffusion sur les réseaux sociaux de messages ou de pratiques contraires au fonctionnement de notre démocratie.

Rebondissant sur de récents projets de loi, la Chaire cyberdéfense et cybersécurité Saint-Cyr / Sogeti / Thales propose une approche novatrice, avec un exercice d'expertise juridique appliqué à trois scénarios fictifs mais réalistes couvrant un large panel des risques et menaces cyber tant sur le plan local, national qu'international :

- Un employé d'une société de sécurité des systèmes d'information installe frauduleusement un logiciel de capture d'information sur un site de la Défense, lequel permet de récupérer des données confidentielles via un drone ;
- Un hacker aux multiples visages qui joue sur l'ambiguïté de la frontière entre le légal et l'illégal, sans qu'il soit possible de réellement définir ses intentions ;
- Un individu radicalisé partant faire le djihad, participant au recrutement sur internet et utilisant le web pour promouvoir son idéologie.

Quelle qualification de ces attaques dans ces trois scénarios, quel cadre juridique, quelles règles de droit et lois nationales ou internationales s'appliquent ?

À la conjonction des questions de Défense et de Sécurité, la Chaire vous propose donc un exercice de recherche appliquée, avec des tribunaux simulés pour la circonstance, des plaidoiries, expertises et jugements, mais aussi un exercice interactif, le public ayant la possibilité de poser des questions avant les délibérés et le jugement final.

Cette journée d'études est ouverte à tous, principalement aux entreprises et aux experts juridiques, mais aussi aux Écoles de formation intéressées par les questions de sécurité et par l'application du Droit existant en cas de cyberattaques ou de cyberterrorisme.

CAS PRATIQUES JURIDIQUES DANS LE CYBERESPACE :

VOL DE DONNÉES CONFIDENTIEL DÉFENSE, INCITATION AU TERRORISME SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, LE HACKER AUX MULTIPLES VISAGES



Accueil 09 h 45

Introduction 10 h 00

par Ronan DOARE (Directeur du Centre de Recherche des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan)

Cas n°1 :
Vol de données Confidential Défense sur le site de Grogard les Napoléon, via un drone. 10 h 10 à 12 h 10

Modérateur :

Ronan DOARE (Directeur du Centre de Recherche des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan)

Intervenants :

Gérard de BOISBOISSEL (secrétaire général de la chaire - CREC Saint-Cyr)

Maître Chantal CORDIER-VASSEUR (avocat, barreau de Paris, cabinet Latournerie Wolfrom Avocats)

François PAGET (INTEL SECURITY & CLUSIF)

Maître Cécile DOUTRIAUX (avocate, cabinet Doutriaux-Vilar & Associés)

Maître Marie-Hélène TONNELIER (avocat, barreau de Paris, cabinet Latournerie Wolfrom Avocats)

Maître Corentin PALLOT (avocat, barreau de Paris, cabinet Latournerie Wolfrom Avocats)

Professeur Claudia GHICA-LEMARCHAND (Université de Rennes 1)

- Présentation du scénario - (Gérard de Boisboissel, 10')
- Le procureur - (maître Chantal Cordier-Vasseur, 20')
- Expertise technique - (François Paget, 20')
- Avocat de la société « Eradicfaillies » - (maître Cécile Doutriaux, 20')
- Avocat de l'employé - (maître Marie-Hélène Tonnellier et maître Corentin Pallot, 20')
- Échanges avec la salle - (10')
- Délibération du Juge - (professeur Claudia Ghica-LeMarchand, 20')

12 h 00 Déjeuner

13 h 30
à
15 h 40

Cas n°2 :
Le hacker aux multiples visages.

Modérateur :

Jean-Nicolas ROBIN (doctorant, université Rennes 1)

Intervenants :

Youssef BEN NASER (expert sécurité et directeur de la société ENKI)

Maître Sandra ESQUIVA HESSE (avocat aux barreaux de Paris et New York, FTPA)

Gérard de BOISBOISSEL (secrétaire général de la chaire - CREC Saint-Cyr)

Général WATIN-AUGOUARD (directeur du CREOGN)

Maître François COUPEZ (avocat à la cour, cabinet Atipic Avocat)

Maître Frédéric LALANCE (avocat à la cour, cabinet Orrick Rambaud Martel)

Catherine PONCET (Vice-Présidente au Tribunal de Grande Instance de Cambrai)

- Comment fonctionne une plate-forme Bug Bounty - (Youssef Ben Naser, 15')
- Le cadre juridique des plateformes Bug Bounty - (maître Sandra Esquiva Hesse, 15')
- Présentation du scénario - (Gérard de Boisboissel, 10')
- Le procureur - (Général Watin-Augouard, 20')
- Avocat de l'entreprise - (maître François Coupez, 20')
- Avocat de l'accusé - (maître Frédéric Lalance, 20')
- Échanges avec la salle - (10')
- Délibération du Juge - (Catherine Poncet, 20')

PROGRAMME



CAS PRATIQUES JURIDIQUES DANS LE CYBERESPACE :

VOL DE DONNÉES CONFIDENTIEL DÉFENSE, INCITATION AU TERRORISME SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, LE HACKER AUX MULTIPLES VISAGES

Informations pratiques

Pause 15 h 40



Cas n°3 :
Incitation au terrorisme sur les réseaux sociaux .

16 h 00
à
18 h 00

Modérateur :

Marc HECKER (directeur des publications, Institut français des relations internationales (Ifri))

Intervenants :

Véran Le CORNEC (CREC Saint-Cyr)

Guillaume LEQUAI (substitut du procureur de la République au sein de la section de lutte contre la cybercriminalité du parquet de PARIS)

Bernard BARBIER (conseiller spécial pour la Cyber Sécurité et la Cyber Défense de SOGETI)

Maître Cécile DOUTRIAUX (avocate, Cabinet Doutriaux-Vilar & Associés)

Maître Guillaume DEMARCQ (avocat à la cour)

Frédéric TEILLET (procureur de la République de Douai)

- Présentation du scénario - (**Véran Le Cornec, 10'**)
- Le procureur - (**Guillaume Lequai, 20'**)
- Expertise technique - (**Bernard Barbier, 20'**)
- Avocat du jeune Djihadiste radicalisé - (**maître Cécile Doutriaux, 20'**)
- avocat de l'imam - (**maître Guillaume Demarcq, 20'**)
- Échanges avec la salle - (**10'**)
- Délibération du Juge - (**Frédéric Teillet, 20'**)

Fin 18 h 00



Mercredi 15 juin 2016 - 10 h 00 / 18 h 00

Cercle National des Armées

8 Place Saint-Augustin - 75008 Paris

CERCLE NATIONAL DES ARMÉES
PARIS

Parking -> Parking Bergson
Rue de Laborde, 75008 Paris
(908 places - ouvert 24h/24)

Metro & RER

- 9 Station Saint-Augustin
- 14 Station Saint-Lazare
- A Station Auber

Bus -> 94, 84, 32, 28, 80, 43

- Inscription gratuite
- Déjeuner à la charge des participants
- Tenue T22 chemisette

INFORMATIONS - RÉSERVATION :

PRISCILLE CLÉMENT
FONDATION SAINT-CYR
TEL. : 07 86 41 79 28
INVITATIONS@CHAIRE-CYBER.FR

PROGRAMME





Ecoles de
Saint-Cyr Coëtquidan

Centre de Recherche
des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan
56 381 GUER Cedex
Tél. : 02 90 40 40 40